



Évreux, le 25 janvier 2018

Levée partielle de la restriction de consommation d'eau pour les communes de Perruel, Vascoeuil

Une mesure de restriction de consommation d'eau liée à la présence de turbidité, a été prise le 23 janvier 2018, pour les communes de Perruel, Vascoeuil et Les Hogues.

Les résultats d'analyses des derniers prélèvements sur l'eau distribuée montrent une eau conforme aux normes de potabilité pour les communes Vascoeuil et Perruel (sauf hameau du Mesnil).

Aussi la recommandation de ne pas consommer l'eau du robinet est levée pour ces deux communes.

La consommation de l'eau du robinet pour les usages alimentaires reste déconseillée pour les habitants de la commune des Hogues et du hameau du Mesnil à Perruel.

Tout est mis en œuvre pour qu'un retour à une situation normale ait lieu rapidement. Une information régulière sera faite par VEOLIA EAU et le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de l'Andelle et ses Plateaux aux habitants des communes concernées.

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.f